

LA HERMESSE

C'est ce soir qu'a lieu l'ouverture de la Kermesse allons-y tous !

C'EST ÉDIFIANT

On lit sous ce titre dans le Manitoba :

Depuis que les journaux ont parlé de faire une enquête sur la conduite plus que louche de certains loyaux anglais de Prince Albert, les fanatiques d'Ontario ont monté leur diapason afin de détourner l'attention publique de ces hypocrites coupables. Le voleur qui va querir la police court une chance d'échapper aux soupçons et à la justice. Ce procédé est vieux, mais les cris finiront et la vérité paraîtra. Déjà nous en apprenons de belles sur ces loyaux modèles, et ce serait vraiment édifiant si le peuple en était instruit ; nous nous permettrons, sans attendre l'enquête, de faire connaître à nos lecteurs la conduite honnête tenue par un citoyen anglais de Prince-Albert quelque temps avant les troubles. Afin de prouver que ce n'est pas une histoire inventée à plaisir que nous racontons, nous citerons des noms connus.

Au mois de mai, un colon anglais se rendait à Edmonton dans le but de travailler à soulever les Métis et à les engager de prendre les armes avec Riel. Il s'adressa à un nommé Cunningham, Métis catholique très influent dans cette place, et après l'avoir pressé de toute manière de se joindre à Riel, il alla jusqu'à lui offrir de l'argent. Cunningham refusa l'argent et répondit qu'il n'entrerait pas dans les plans qu'on lui proposait.

Le lendemain, Cunningham rencontra un missionnaire et lui raconta ce qu'un anglais lui avait proposé la veille, n'oubliant pas de dire qu'on avait été jusqu'à le presser d'accepter de l'argent. Soyez bien sur vos gardes, lui dit le missionnaire, car, hier même, un anglais s'est allé au fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson vous accuser auprès du Bourgeois d'avoir tramé des complots avec les Métis pour les porter à un soulèvement. — Voulez-vous me dire le nom de mon accusateur, reprit Cunningham, — c'est peut-être le même qui est venu m'offrir de l'argent ? C'est un tel qui demeure à tel endroit. Eh bien ! dit Cunningham, m'en doutais. Voyant qu'il ne gagnait rien auprès de moi, il a voulu m'accuser afin de détourner de lui les soupçons.

Voilà la conduite édifiante d'un loyal hypocrite. Ceux qui voudront faire une enquête là-dessus trouveront le Bourgeois de la compagnie à Edmonton et M. Cunningham qui les renseigneront.

Nous pourrions citer d'autres faits, mais pour le moment celui-là suffit.

COUR DU COMTE

La cour du comté a repris ses séances hier matin, à 10 heures, sous la présidence de Son Honneur le juge Lyon.

La première cause appelée a été celle la Reine contre William Hogg, maître-de-poste de Hintonburgh, pour assaut et attaque félonieuse sur M. French, l'inspecteur des postes, pendant qu'il était dans l'accomplissement des devoirs de charge. La couronne était représentée par M. Lees, C. R., et la défense par M. Mosgrove. Après audition de la preuve et adresse du juge, le jury a rapporté un verdict de "non-coupable".

La cause de McMullen et Falconer, pour vol d'un cheval et d'un harnais a ensuite été soumise à la cour, mais le jury a dû passer la nuit à huis clos, n'ayant pu s'entendre avant l'ajournement sur le verdict à rendre.

Livres de Prix

A l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

3 juin

CONSEIL DE VILLE

Présents : Son Honneur le Maire et tout le corps des échevins.

Le secrétaire donne lecture des procédures de la dernière séance et d'un nombre considérable de requêtes et d'autres papiers, parmi lesquels on remarque une lettre de William MacMahon, secrétaire du comité de la célébration du 1er juillet, demandant un subside en faveur de cette fête.

Après communication de cette lettre, l'échevin Brown propose que \$500 soient votés pour les fins y mentionnées, à condition que les hôteliers et les autres citoyens souscrivent la balance du montant requis par le comité. L'échevin Bingham combat absolument cette proposition, tandis que les échevins O'Keefe et O'Leary s'y opposent en prétendant que l'on devrait stipuler la somme que les hôteliers et les citoyens s'engagent à fournir. L'échevin Brown amende en conséquence sa mesure et fixe à \$500 la contribution des porteurs de licences, laissant au comité de prélever comme il l'entendra la balance de ses dépenses.

La motion est adoptée, grâce au vote prépondérant du maire, sur la division suivante :

Pour—Echevins Cherry, Brown, O'Leary, Heney, Germain, O'Keefe, Desjardins—7.

Contre—Echevins Gordon, Hutchinson, Cunningham, Greene, Bingham, Whillans, Durocher—7.

Une lettre de M. Stanislas Drapeau, président de la société St Jean-Baptiste, est ensuite lue. Elle demande que le jeudi, 25 courant, soit proclamé fête publique. Une motion de l'échevin Brown au soutien de cette lettre est adoptée, et les échevins Gordon et Whillans votant contre.

Sur motion de l'échevin Durocher, la requête de certains résidents de la rue Water concernant le drainage de cette rue, est adoptée ; puis, l'échevin O'Keefe introduit une résolution recommandant de réparer le drainage de la rue Clarence.

L'échevin Cherry ayant demandé qu'il autorise l'érection des tentes de la Kermesse dans le parc de la colline Major, le Maire McDougall répond que les directeurs avaient l'intention de tenir leur bazar sur le terrain qui avoisine la salle St Patrice, mais comme la ville a des tas de pierre en cet endroit on a cru convenable de leur accorder l'usage du parc.

Une discussion animée s'engage ensuite sur une motion de l'échevin Durocher, demandant que l'aviséur légal et l'ingénieur de la ville soient entendus devant le conseil au sujet des mesures à prendre pour reconstruire le pont St Patrice. Cette proposition est à la fin acceptée.

Plusieurs règlements sont après cela lus et passés et à la suite de quelques motions relatives à diverses matières de l'administration municipale, la séance s'ajourne à 11.40.

LE MONDE ET LA VILLE

Un typographe capable d'exécuter les Jobs et autres ouvrages de ville, trouvera un emploi permanent en s'adressant de suite au bureau du Canada.

Il y aura ce soir, au lieu ordinaire des séances, assemblée spéciale des syndics des écoles séparées.

Michael Rooney a été blessé à mort par la chute d'une pile de planches dans les chantiers de M. Eddy, à Hull, et John Corrigan s'est fait casser un bras dans le même accident.

Un incendie a détruit la maison de M. Hurtubise, de la Pointe à Gatineau, la semaine dernière. Les dommages sont en forte partie couverts par les assurances.

Le moulin à farine de MacArthur, qui a été récemment détruit par le feu à Kenmore, va être reconstruit. Cette nouvelle sera agréable aux cultivateurs des localités voisines.

Le Pacifique Canadien vient de donner une commande pour sept nouveaux chars à diner qui feront le service sur la ligne principale entre Montréal et Winnipeg.

La galerie artistique du couvent de la rue Gloucester, a été ouverte au public aujourd'hui ; on pourra également la visiter demain et après-demain.

Quatre-vingt-cinq ouvriers sont actuellement employés à la construction des chars dans les ateliers de Perth. La compagnie a beaucoup de commandes à remplir et espère garder le même nombre d'hommes toute la saison.

Les citoyens de Hull ont présenté samedi à M. le maire Leduc une requête portant plus de 100 signatures et demandant que le 24 juin soit proclamé fête municipale.

Il y eut commencement d'incendie chez M. l'abbé Tanguay, rue Church, dimanche. Les pompiers ont pu heureusement maîtriser le feu sans trop de difficultés et dommages.

Les nommés Raymond et Sacary, qui ont reçu des blessures graves dans les chantiers de Perley et Pattee la semaine dernière, se relèvent très vite grâce aux bons soins du Dr Savard.

Le rouleau à vapeur continue avec succès ses travaux de nivellement dans les rues de la ville. Hier soir, il opérait dans la rue Sparks, remorquant à sa suite une foule considérable de badauds et de curieux.

Les commissaires d'école de Cantley, font leur pique-nique annuel le 1er juillet prochain. Le programme promet des amusements de toutes sortes. Si le temps est favorable on peut s'attendre à une foule immense.

Les visiteurs commentent des déprédations considérables dans les massifs de fleurs du parc de la colline Major. Si on pince quel qu'un de ces vandales, ils paiera pour les autres. A bon entendeur, Salut !

Le collège d'Ottawa fera usage pour la première fois, demain soir, à l'occasion de l'ouverture des exercices de la fin de l'année scolaire, du système de la compagnie de lumière électrique incandescente des Etats Unis, qui vient d'être posé dans cette vaste institution.

M. Noel, le gérant de la banque de Québec en cette ville, vient de recevoir une dépêche lui mandant que sept hommes se sont noyés aux Rapides des Quinze. Ces rapides se trouvent sur la route du Temiscamungue, à l'environ 350 milles en remontant l'Ottawa.

Plusieurs personnes se plaignent qu'un certain nombre de gamins ont été une cause d'ennuis et de désordres tout durant le concert de dimanche soir à la salle Ste Anne. La police aurait bien dû se trouver là pour pincer quelques uns de ces polissons et leur donner une leçon de savoir-vivre.

La cour des sessions Générales a repris ses travaux hier matin pourra difficilement expédier toute sa besogne cette semaine. Le rôle des causes criminelles est, en effet, l'un des plus considérables qui se soit rencontré depuis assez longtemps, et est loin de faire l'éloge de la moralité de la ville.

Un homme de chantier, du nom Thomas Cooney, a reçu un télégramme, hier matin, lui annonçant que son frère Michael Cooney s'est noyé samedi dans la rivière Kippewa. Le défunt était bien connu dans la capitale où il compte plusieurs parents, et sa famille demeure dans le voisinage de Québec.

Les tailleurs de pierre ont, paraît-il, des velléités de faire une grève. S'ils veulent nous en croire ils continueront bravement à travailler et ils ne tenteront pas de moyen extrême qui jusqu'aujourd'hui n'a réussi qu'à appauvrir la classe ouvrière, sans jamais lui donner une compensation pour les pertes que le chômage lui impose.

MM. Allan et Locken, de cette ville, viennent de refuser \$250,000 pour une mine de mica qu'ils possèdent en haut de la rivière le Lièvre, dans le premier rang du township Villeneuve. Les produits de ce dépôt minier sont de la meilleure qualité connue, paraît-il, et valent \$4 la livre. C'est une société de capitalistes américains qui leur a offert la somme plus haut mentionnée.

Quelqu'un qui arrive des régions minières de la Lièvre rapporte que l'exploitation des phosphates a pris cette année un élan inusité. A l'heure qu'il est, l'extraction de ces engrais minéraux dépasse de 7000 tonnes ce qu'elle avait produit à la même époque l'an dernier et l'on évalue à \$20,000 le surplus du trafic de l'année courante sur celui de 1884.

La société de Colonisation du diocèse d'Ottawa a tenu, lundi, son assemblée annuelle à Hull, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Dubamel. Le rapport du trésorier constate que la position financière de la société est satisfaisante. Quinze nouveaux membres ont été admis et plusieurs autres noms ont été proposés. Les élections des officiers auront lieu le troisième lundi de juillet.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara] Ottawa, 16 juin.

Les nommés Gallagher et Fitzsimmons, accusés d'avoir passé de la fausse monnaie, ont comparu ce matin. Après l'audition de quelques témoignages, la cause a été remise à mercredi prochain.

La cause des trois prisonniers McHugh, Brock et Gooden, accusés du vol de Bella Graham, a été remise à une semaine. La plaignante a fait sa déposition et a reconnu les détenus comme ses assassins.

James Cash, ivresse, \$3 d'amende et \$2 de frais.

J. Murray, ivresse, \$3 d'amende et \$2 de frais.

George Chénier, pour avoir obtenu des effets sous de faux prétextes, cause remise.

John Cadotte, pour vol d'une paire de chaussures chez M. Larue, un mois de prison.

Joseph Baule, trouvé sur la propriété de M. Brophy et ne pouvant rendre compte de sa présence en ce lieu, cause remise à samedi.

ATTENTION

Gants de Kid,

Gants de Kid,

Gants de Kid,

— POURQUOI —

Vendons-nous nos marchandises à meilleur marché qu'ailleurs ?

— LA RAISON EST —

Que nous sommes nos propres commis et nous n'employons pas de mains inutiles, ce qui nous sauve au moins

10 pour cent.

— RESULTAT —

Marchandises à bon marché.

— VENEZ —

Examiner notre nouveau stock de Corsets, Papiers (Bustles), Satinettes et Mouselines, que nous venons de réduire.

BLAIS & THÉRIAULT,

SOUMISSIONS

Des soumissions pour l'érection d'une chapelle à Casselman, comté de Russell, (Ontario), seront reçues par les soumissionnaires jusqu'au 30 juin prochain inclusivement. Les plans et spécifications pourront être examinés à Casselman ou à St Albert en s'adressant aux soumissionnaires qui ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

RÉV. A. PHILIP P.T.R. Curé St Albert. OLIVIER QUESMVILLE, J. P. Casselman.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à MÉR-CREDI le 1er Juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la désignation "Soumission pour Charbon", pour fournir le combustible nécessaire au chauffage des Edifices Publics, Ottawa. On pourra voir le dessin et obtenir des formules de soumission à commencer de Lundi, le 15 courant, à ce Département, aussi chez Jas. Nelson, écrivain, architecte, Montréal, et au Bureau des Travaux Publics, Bureau de Poste, Québec, où les renseignements peuvent être obtenus.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour deux cent cinquante piastres. Ce chèque sera confisqué si la soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre. A. GOBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 11 Juin 1885.



Obligations Canadiennes à 5 pour cent

CEUX qui possèdent en Canada des obligations à 5 pour cent rachetables à Londres le 29 juin courant et qui désirent les convertir en obligations de 4 pour cent peuvent le faire en donnant avis de leur intention à cet effet au Département des Finances à Ottawa dans l'intervalle de dix jours à compter d'aujourd'hui.

Les termes sont : une extension d'intérêts pendant vingt-quatre ans et demi, à compter du 1er juillet prochain, au taux de 4 pour cent ; le capital étant rachetable le 1er janvier 1910. En sus des intérêts à 5 pour cent dus le 1er juillet, les porteurs d'obligations qui feront la conversion susdite recevront dans le même temps un bonus de 1 pour cent.

S'il n'est pas converti, le capital sera payé à Londres. FRED. TOLLER, Député Ministre des Finances pro tempore. Département des Finances, Ottawa, 6 juin, 1885.

A VENDRE

Un cottage confortable, avec lot, à très bon marché, situé à environ dix minutes de marche de l'église Ste Anne. S'adresser à

JAMES BENNETT, Janesville. 7 mai

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON En Un Jour Après l'ordre Donné

— AUSSI — VIEUX CREPE REMIS A NEUF

Alex. A. Coutellier

TEINTURIER PARISIEN NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA

(Près de la rue Sparks.) 13 mars, '85 1 an.

ALPHONSE JULIEN.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa, Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande.

3 mai—1 an

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884 1 an

Hotel du Canada

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. Lauzon, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray.

Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé.

A. RENAUD, propriétaire, No 56, 58 et 60 Rue Murray 16 déc

MANUFACTURE D'ouvrage en Fil de Fer

ROBERT ORR 346 RUE WELLINGTON OTTAWA

Ouvrages en fil de fer de toutes descriptions et de première classe. Grillages pour banques et bureaux : une spécialité. Guillages pour chassies, clôtures en fil de fer, banes à bouquets, paniers, tamis à charbon et à sable, cribles, couchettes, etc. etc, etc, 29 avril 1m.

H. L. COTE

128, Rue Rideau.

NOUVEAU MAGASIN DE FRUITS

PAR H. CORRIVEAU Pâtisseries, Fruits, Légumes, Cigares, etc.

No. 253 1/2 Rue Wellington, OTTAWA. 1m 22 avril

L'OCTROI DES TERRES

ACCORDÉ AU CHEMIN DE FER DU Pacifique Canadien

CONSISTE EN Superbes Prairies à Blé et Terres à Fatrages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MELANGES DE LA FERME. Elevage des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre

Avec ou sans conditions de Culture, selon le désir du colon. Les prix varient de \$2.50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture et sans conditions de culture ou d'établissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de la Compagnie.

Si la vente est faite avec condition de culture, UN RABAIS de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion de terrain cultivé.

Termes de Paiement : Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt. Des Débitures de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur pleine valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres.

On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au sousigné ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, à qui toutes communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., devront être adressées.

Par ordre du bureau, CHARDOS DRINKWATER, Secrétaire. 13 mars 1885—1a

JACOB EBRATT.

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES, 38 RUE RIDEAU.

N. B.—Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine.

HARRIS, CAMPBELL & Co.

RUE O'CONNOR. 4 décembre 1884 1 an